

Compétences travaillées

Connaissances et compréhension :

- 1) expliciter, analyser et conceptualiser sa propre pratique professionnelle, notamment par la mobilisation de savoirs théoriques et méthodologiques ;
- 2) mobiliser dans son activité de PF, les savoirs relatifs à la formation d'adultes, à la pédagogie et à la didactique

Application des connaissances et de la compréhension :

- 3) agir dans le respect du cadre légal, réglementaire et éthique régissant la fonction de praticienne formatrice et praticien formateur ;
- 4) identifier les rôles, fonctions et activités du PF => agir dans le cadre du mandat de la praticienne formatrice et du praticien formateur défini par la HEP ;
- 5) inscrire sa pratique dans le cadre des dispositifs de formation en alternance à visée intégrative de la HEP ;
- 6) accueillir le·la stagiaire et favoriser son insertion dans la classe et dans l'établissement ;
- 7) aider le·la stagiaire à identifier et formuler ses objectifs de formation en tenant compte de son parcours de formation professionnelle, de son parcours de vie ainsi que de ses besoins en formation ;
- 8) en fonction des objectifs de formation, organiser les apprentissages du·de la stagiaire, en réunissant les conditions nécessaires au développement des compétences visées ;
- 9) favoriser le développement de l'autonomie du·de la stagiaire et sa créativité, en tenant compte des compétences acquises, des cadres légaux, des conditions de sécurité et des impératifs de l'enseignement ;
- 10) guider le·la stagiaire dans l'analyse de sa propre activité en l'amenant à prendre en compte, au sein des situations d'enseignement / apprentissage, les dimensions relatives tant à la didactique qu'à la pédagogie.

Capacité de former des jugements :

- 11) créer les conditions adéquates permettant un recueil d'informations sur les pratiques du·de la stagiaire ;
- 12) recueillir des informations en distinguant les faits, les interprétations et les jugements ;
- 13) observer, identifier, analyser et communiquer au·à la stagiaire ses réussites et ses difficultés en se basant sur le référentiel de compétences professionnelles de l'étudiant·e HEP ;
- 14) établir un bilan en utilisant les procédures et documents de la HEP.

Savoir-faire en termes de communication :

- 15) discerner les valeurs en jeu dans ses propres interventions et celles du·de la stagiaire et savoir en rendre compte ;
- 16) mettre en discussion les représentations et pratiques d'enseignement, prendre position, soutenir ses idées et argumenter à leur sujet ;
- 17) créer une relation pédagogique avec le·la stagiaire en maintenant la distance adéquate ;
- 18) préparer et conduire des entretiens (entretiens d'évaluation notamment).

Capacité d'apprentissage en autonomie :

- 19) établir un bilan de ses interventions dans la fonction de praticien formateur, réguler et mettre en œuvre des démarches de développement professionnel.